

Décès de l'ancien député Jean-Norbert Assam Osse Ses obsèques prévues mardi prochain

C.O.

Oyem/Gabon

APRES deux ans de lutte contre la maladie, la grande faucheuse a finalement eu raison, le 11 février dernier, au Centre hospitalier régional d'Oyem (Woleu-Ntem) de l'homme d'affaires, Jean-Norbert Assam Osse. Homme politique également, il fut élu député du 2^e siège de Minvoul dans le département du Haut-Ntem (Woleu-Ntem) à la 6^e Législature. Né le 02 avril 1933 au village Mebol dans le département du Haut-Ntem, Assam Osse intègre aussitôt l'enseignement au terme de ses études primaires. Quelques années plus tard, il

se lance dans le commerce en ouvrant une chaîne de magasins appelée "Société commerciale Assam et famille" (SCAF).

C'est à partir de 1968 que l'illustre disparu s'engage en politique et devient président de la Collectivité rurale du Haut-Ntem (Minvoul). Ensuite, il est le représentant d'Air Gabon à Minvoul, avant de devenir député en 1986. A la fin de son mandat en 1991, il adhère au RNB de Paul Mba Abessole. C'est d'ailleurs au nom de ce parti politique que Jean-Norbert Assam Osse deviendra président du conseil départemental du Haut-Ntem.

Quelques années plus tard, suite aux divergences avec la hiérarchie du RNB, il démissionne avec fracas et se met en marge de la politique. C'est

seulement lors de la dernière Présidentielle que l'ancien député de Minvoul est revenu en politique en apportant son soutien à la candidature de Jean Ping.

Jean-Norbert Assam Osse sera inhumé, mardi prochain, sur la terre de ses ancêtres à Ebomane.

L'ancien député et homme d'affaires, Jean-Norbert Assam Osse da tiré sa révérence.



Photo : D.R.

Analyse

A propos de la résolution des Eurodéputés

* R.P.

Libreville/Gabon

LE Parlement européen a adopté le 2 février une déclaration « sur la crise de l'Etat de droit en République démocratique du Congo et au Gabon ». Ce texte se veut habile car, il procède de l'amalgame qui est fait, opportunément pour les démonstrateurs, entre deux situations qui sont pourtant bien différentes sur de très nombreux critères. Pourtant, tout un chacun dans les deux pays concernés, mais au-delà pour tous ceux qui les connaissent de près ou de loin, il y a d'absolues divergences et contradictions entre la RDC et le Gabon. Il ne convient pas de faire ici une analyse détaillée et a fortiori comparative de ce qui se passe à Kinshasa ; cela relève de la seule souveraineté du peuple et du gouvernement congolais. Mais, ce fait de l'amalgame est en soi doublement révélateur : révélateur de la méconnaissance des particularismes de chacun de ces États, méconnaissance qui va bien au-delà de la superficialité, et révélateur de la malveillance délibérée et intrinsèque des auteurs de cette déclaration. Pour essayer de faire fructifier leur thèse, ceux-là mêmes ont eu besoin de s'y reprendre à plusieurs reprises pour faire valoir leur sombre et fumeuse théorie, en particulier lors des Sommets de la Francophonie et Afrique-France, ainsi que pays ACP-Union européenne. Ce document comporte de nombreuses inexactitudes et approximations, la plus flagrante étant certainement d'omettre de rappeler que c'est le Gabon, contrairement à d'autres pays, y compris de la sous-région, qui était demandeur des conseils et de l'observation européenne. Leur premier considérant porte sur le Gabon plongé, depuis lors, « dans une longue période d'instabilité politique et de violence ». Voici bien le premier dividende de la

confusion entre deux pays, car malencontreusement nos frères de RDC semblent connaître des tensions quasi-quotidiennes ; mais répétons-le : pas d'ingérence. S'il y a certes des ferments d'instabilité politique, ce sont eux-mêmes qui tentent tous les jours avec la complicité de médias, de souffler sur des braises que les Gabonais ne demandent qu'à voir s'éteindre définitivement. Le deuxième considérant porte sur « *d'évidentes anomalies* » : justement, si elles sont si évidentes pourquoi ne sont-elles qu'unilatérales ? Mais, le point C de ce communiqué constitue sans nul doute l'un des aspects les plus forts de cette intellectuelle malhonnêteté : en effet, le challenger n'a pas « *immédiatement contesté les résultats* », puisqu'il s'est déclaré, lui-même, élu dès le lendemain après-midi du scrutin, c'est-à-dire le dimanche, proclamation immédiatement suivie des visites à deux ambassades de la place. Voici une incontestable supercherie, une occultation de faits pourtant connus de tous. Il arrive ensuite que le style apuré de ce communiqué permette également d'arranger encore opportunément l'exact déroulement de ce qui s'est passé : c'est le point G qui dit sobrement que « *des manifestations de rue ont éclaté* », oubliant d'indiquer que ces manifestations ont été tellement spontanées que les manifestants étaient déjà devant les bâtiments et institutions à piller, saccager et brûler, avec tout le matériel nécessaire. Le point H portant sur la liberté de la presse occulte totalement ce qui est vécu au Gabon, depuis des mois et des années, et toujours constatable maintenant, c'est le nombre de journaux pour un marché relativement étroit, et le ton délibérément et en permanence gravement insultant, et surtout attentatoire aux institutions et à la paix civile et sociale. Tout cela sans parler évidemment de l'odieux et très grave attentat dont L'Union fut la victime, au péril de la vie d'une dou-

zaine de collaborateurs, entraînant la destruction de tout l'intérieur du bâtiment, grave traumatisme manifestement pas pris en compte spontanément par les nervis de la promotion de la liberté d'une certaine presse, pas plus que les correspondants de Reporters Sans Frontières, sans parler des observateurs européens apparemment pas concernés dans leur neutralité. Il y a là plus que de quoi s'interroger.

La partie plus spécifiquement consacrée au Gabon, en son numéro 6, conteste aux Autorités Gabonaises le droit à exprimer leur point de vue, et particulièrement sur le comportement d'un certain nombre de membres de la mission de l'observation européenne, arrivés en pays conquis et en conclusion prête à l'emploi ; le ton est très ferme : « *dénonce fermement les manœuvres d'intimidations et les menaces* », plus loin « *invite fermement* »...et là encore un morceau choisi de première qualité : est seul valable le dialogue lancé et conclu par le challenger, pourtant uniquement fait d'échanges entre soi, sans aucune ouverture. Le document émet même des réserves a priori « quant à la crédibilité et à la pertinence » du dialogue proposé par le chef de l'Etat. Le masque est tombé ; le jugement est établi avant même que l'événement ait eu lieu, les paragraphes 9 et 10 étant assortis de menaces explicites, d'autant que bien évidemment elles sont totalement unilatérales : le diable d'un seul côté, et les saints de l'autre ! A cet égard, l'une des recommandations porte sur la nécessité d'enquêtes « *sur les graves violations des droits de l'Homme* » : peut-être certains disposeraient-ils déjà de ces enquêtes, nécessairement à charge.

Sans aller plus loin pour l'instant, il convient de s'étonner tout de même sur les orientations délibérées de ces interlocuteurs, car nous le savons tous, dans la même période, et dans la même sous-région, le Gabon est loin, très loin d'être le seul à avoir

connu des élections dans un contexte difficile. Alors pourquoi ce choix manifestement délibéré du Gabon, d'un Gabon peut-être pas suffisamment « *souple* » à l'égard de tels ou tels partenaires. Le Gabon en tout cas ne se laissera pas « *bandjouliser* » pour offrir à quelques occidentaux en mal de rachat à bon compte, un certificat de démocrate parmi les Nations. Interrogeons-nous sur la « *qualité* » réelle de ces personnes si bien inspirées au point de vouloir faire croire « *aux bons peuples* » qu'il ne saurait y avoir de démocratie sans alternance : car la vérité de ces mensonges et inexactitudes est résumée au point I de cette déclaration. Ses auteurs n'ont pu s'empêcher de lâcher au détour d'un paragraphe, ce qui constitue leur dogme absolu. Il n'est de vérité que dans l'alternance ; c'est la panacée, la vérité révélée. Mais, Mesdames et Messieurs, regardez autour de vous, là où vous êtes, à domicile si l'on peut dire : vous croyez vraiment sans frémir que vous allez nous imposer votre modèle pour aboutir à ça ?

Réviser votre copie à l'aune du bon sens et non celui du diktat de périodes révolues. La mondialisation impose que nous nous découvrons, que nous échangions, que nous bâtissions ensemble des solutions sur la base d'un dialogue équilibré. Le Gabon est prêt à cela, comme l'Afrique Centrale, comme le continent dans son ensemble. N'oubliez pas que nous savons que trop d'entre vous étaient arrivés avec des conclusions toutes faites, un résultat déjà avalisé, bénéficiant il est vrai de trop de complicités dans des médias, quelques ambassades, quelques entreprises. Ce n'est certes pas de cela que l'avenir peut être fait. Ni pour nous. Ni pour vous.

* **Analyste et chroniqueur indépendant**